

Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle

Assistants territoriaux socio-éducatifs · Filière médico-sociale · Catégorie A



Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2021 · vérifiée par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
11	2 156 € → 3 111 €	1 711 € → 2 469 €	22 ans 6 mois

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	1 an	502	438	2 156,18 €	1 711,36 €	
2e	2 ans	523	453	2 230,02 €	1 769,97 €	+58,61 €
3e	2 ans	543	467	2 298,94 €	1 824,67 €	+54,70 €
4e	2 ans	565	483	2 377,70 €	1 887,18 €	+62,51 €
5e	2 ans	589	502	2 471,24 €	1 961,42 €	+74,24 €
6e	2 ans	622	527	2 594,31 €	2 059,10 €	+97,68 €
7e	2 ans 6 mois	653	550	2 707,53 €	2 148,96 €	+89,86 €
8e	3 ans	680	571	2 810,91 €	2 231,01 €	+82,05 €
9e	3 ans	705	590	2 904,44 €	2 305,24 €	+74,23 €
10e	3 ans	732	610	3 002,90 €	2 383,40 €	+78,16 €
11e	fin de grille	761	632	3 111,20 €	2 469,36 €	+85,96 €

En résumé : du 1er au 11e échelon, le net estimé passe de 1 711 € à 2 469 €, soit 758 € de plus en 22 ans 6 mois.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Pour entrer dans ce grade

- Par avancement depuis le grade d'assistant socio-éducatif

Et après ?

C'est le grade le plus élevé de ce cadre d'emplois. Pour aller plus loin, il faut changer de cadre d'emplois, par concours ou par promotion interne.